

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

A RETENIR

- Stades : 1^{ère} à 3^{ème} feuille en Noir de Bourgogne, dômes floraux en Blackdown et royal de Naples.
- Ravageurs : Premières chenilles observées en Blackdown sur secteur précoce.
- Maladies : Aucune projection d'antracnose pour le moment.
- Auxiliaires : Pollinisateurs domestiques et sauvages vus sur les parcelles accompagné des premières coccinelles.

Météo

Les chaudes journées ensoleillées de la fin de ce mois de mars ont favorisé le développement du cassis. Les parcelles de cassis à fruit et à bourgeons ont des stades de développement similaire à 2024.

Météo 7 jours	Merceuil	Bonnencontre	Concoeur	Chaume
 T moy	11,6°C	11,5 °C	10,9 °C	10,8 °C
 Min – Max	3,2 – 20,2	1,7 – 20,5	4,1 – 20,6	1,5 – 20,1
 Pluvio	3 mm	5,2 mm	3 mm	2,8 mm

Températures et pluviométrie des 7 derniers jours, données SENCROP, extraction au 27/03/2025

Les températures devraient se maintenir jusqu'à début avril, avec un période plus fraîche annoncée pour la suite.

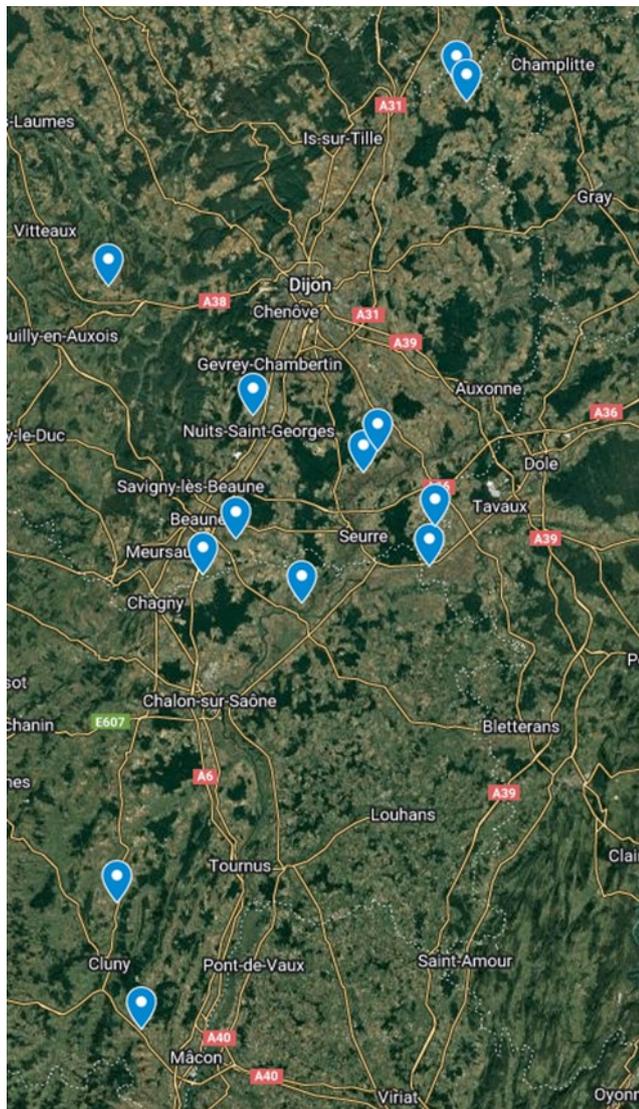
	jeu. 27	ven. 28	sam. 29	dim. 30	lun. 31	mar. 1	mer. 2
							
	0	0	3.3	0	0	0	0
	51 / 82	45 / 94	39 / 91	38 / 77	53 / 100	44 / 100	42 / 98
	7 / 15	3 / 16	5 / 12	3 / 15	5 / 16	4 / 19	5 / 20

Prévisions météorologiques sur 7 jours pour Merceuil, données METEOBLUE, extraction le 27/03/2025

Ces notes visent à accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétal.



Le réseau d'observation



Pour la campagne 2025, le réseau d'observation du Bulletin de Santé Végétal du Cassis comporte 26 parcelles permettant d'observer les 3 variétés principales de la région : le Noire de Bourgogne, le Royal de Naples et le Blackdown. Toutes les parcelles sont réparties entre la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire et le Jura afin d'en assurer la représentativité par rapport aux pratiques des productions et des lieux de production.

Cette année, le réseau compte 4 parcelles menées en agriculture biologique contre une unique en 2024 !

Les observations sont réalisées tout au long de la saison végétative du cassis par la Fredon Bourgogne-Franche-Comté, la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire et celle de Côte-d'Or.

Réseau d'observation mis en place pour le bulletin de la Santé du Végétal de la filière cassis en Bourgogne-Franche-Comté.

Stades

Les journées chaudes et ensoleillées de ces dernières semaines ont permis aux cassissiers de débouurr rapidement pour atteindre le stade « 3^{ème} feuille dépliée » pour les Noirs de Bourgogne et « inflorescence en dôme compact » pour les Blackdown en secteurs précoces (Sud Côte-d'Or et Jura). Sur les secteurs plus tardifs (Nord et Nord-Ouest Côte-D'Or) le Noir de Bourgogne est encore au stade 1^{ère} feuille dépliée.



B2 /09 - Pointe verte

C1 /11 - 1^{ère} feuille dépliéeC3 /15 - 3^{ème} feuille dépliée

D /55 - Inflorescence en dôme compact

E1 /57 - 1^{er} bouton dégagéNoir de Bourgogne
(Secteur précoce)

Royal de Naples

Noir de Bourgogne
(Secteur tardif)

Blackdown

Ravageurs

Chenilles



Les premières chenilles ont été observées au Sud de Beaune dans une parcelle de Blackdown mais leur présence reste encore très faible (2 chenilles sur 50 observations) avec peu de dégâts présents au niveau des dômes floraux. Leur période d'éclosion est en train de commencer, il est important de les observer dès maintenant afin de pouvoir suivre leur évolution tout au long de la floraison. Leur évolution est, à ce jour, proche de celle observée en 2024.

Afin de protéger les auxiliaires et pollinisateurs, et pour une meilleure efficacité des traitements, il est préférable d'attendre la pleine éclosion des chenilles et de les appliquer en fin de journée.

Plus d'informations :

- [Fiche de reconnaissance « Chenille » de la Chambre d' Agriculture de Côte-d'Or](#)
- Des essais de piégeages massifs par phéromones sont actuellement testés ! Plus d'informations très bientôt dans le cadre du Projet Evol'Cassis!



Chenilles et dégâts liés à leur présence, avril à mai 2024



Méthodes alternatives, des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Phytoptes



Présence observée sur une unique parcelle du réseau. Le phytopte, acarien blanc et vermiforme, (0,2 mm) se loge dans les bourgeons de cassis et provoque l'apparition de bourgeons hypertrophiés prenant la forme de choux 2 à 3 fois plus gros que les bourgeons sains. Les bourgeons ainsi contaminés dégénèrent ou donnent suite à des feuilles déformées.

Vigilance :

Les phytoptes sont vecteurs du virus de la réversion et sont tous les deux considérés comme des Organismes Réglementés Non de Quarantaine (ONRQ). A ce jour, leur présence dans les vergers n'entraîne aucune restriction particulière de la part des différents organismes de l'état (hors cas des pépinières).

Préconisation :

Couper les branches touchées et les exporter de la parcelle. Surveiller l'apparition de symptôme du virus de la réversion sur les pieds contaminés.

La période actuelle est la plus propice afin de les identifier dans vos vergers. Une fois les feuilles développées, il sera plus difficile de les notifier.

Plus d'informations :

Fiche « Phytopte » d'Ephytia

Fiche « Reversion virus » du CABI



Gros bourgeons liés à la présence de phytoptes avec contamination issue de 2025 (gauche) et de 2024 (droite) - mars 2025

Pucerons



Les pucerons ne sont pas encore arrivés dans les parcelles. Une unique colonie de pucerons cendrés a été observées dans les Hautes-Côtes. **Aucune intervention n'est à prévoir pour le moment.**

**Méthodes alternatives, des produits de biocontrôle existent :**

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Maladie

Anthracnose



Les spores d'anthracnose n'ont pas encore atteint leur maturité. Il n'y a donc pour le moment aucun risque de contamination primaire par les spores présentes sur les feuilles mortes contaminées en 2024. Leur maturité devrait être atteinte dans les prochaines semaines en cas de pluies annoncées. Pour le moment, le risque reste restreint grâce aux faibles pluviométries annoncées.

Le développement des spores est plus tardif qu'en 2024, les premières contaminations (sans apparition de symptômes) avaient été observées dès le 19 mars.

Un suivi de la maturité des spores et des contaminations primaires est réalisé chaque année par la FREDON BFC pour la filière cassis.

Plus d'informations :

- Fiche de reconnaissance « Anthracnose » de la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or



Méthodes alternatives, des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Des variétés sont aussi plus sensibles que d'autres à l'anthracnose : favoriser l'Andega (variété résistant) par rapport au Blackdown (variété sensible) contribue à diminuer le nombre de traitement nécessaire à la gestion de la maladie.

Auxiliaires

Les premiers auxiliaires ont été observés sur les parcelles : coccinelles et pollinisateurs sont de sortie. Pour le moment, les abeilles domestiques et les reines bourdons sont les plus facilement observables mais de plus petits pollinisateurs peuvent être observés sur les pissenlits et autres fleurs ayant déjà fleuries.



Coccinelle et fleur de cassis, mars 2025

La biodiversité du sol est importante pour les vergers de cassis. Impactés par vos pratiques culturales, vos traitements phytosanitaires herbicides et insecticides et la gestion des enherbements des inter-rangs, ils favorisent pourtant une bonne qualité des sols - notamment dans le contexte argilo-calcaire prédominant en Bourgogne-Franche-Comté – et le bon développement des vergers.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON BFC.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.